

RESUME EXECUTIF

EVALUATION MI PARCOURS ENTRE PAIRS

**Programme quinquennal « Citoyen·nes, Justices et
Etat de droit : plus de Cohésion sociale pour une Paix
Durable »
2022-2026**

Financé par la coopération belge au développement

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteur·ices et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la coopération belge ou des partenaires de RCN J&D.

La reproduction, la diffusion ou l'utilisation de ce rapport, en tout ou partie, sont autorisées à condition d'en mentionner la source.

© 2025 – RCN J&D

Ce document présente de manière synthétique certains résultats de l'évaluation mi-parcours du programme quinquennal « Citoyen·nes, Justices et État de droit : plus de Cohésion Sociale pour une Paix Durable » (2022–2026), mis en œuvre par RCN Justice & Démocratie avec le soutien de la coopération belge au développement. L'évaluation, conduite entre pairs avec l'appui méthodologique d'une experte externe, s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage, de redevabilité et de renforcement des capacités internes. Elle vise à produire pour les programmes au Maroc, en Belgique et en RDC, une analyse autour de thématiques prioritaires propres à chaque programme, à identifier des leviers d'amélioration et à éclairer les choix stratégiques pour la suite du programme et pour la conception du prochain cycle quinquennal.

La méthodologie adoptée repose sur une approche essentiellement qualitative, participative et formative. Elle s'est articulée autour de trois ateliers organisés par l'évaluatrice externe : un premier consacré à la formation à l'évaluation, aux critères CAD et à l'analyse qualitative de l'équipe interne à RCN J&D en charge de l'évaluation ; un second dédié à l'analyse du contexte, à l'élaboration des groupes cibles, des guides d'entretien et des questions évaluatives ; et un dernier atelier visant à valider l'analyse des données et à structurer les plans de chaque rapport-pays. La collecte de données s'est faite principalement par le biais d'entretiens semi-structurés et de focus groups, menés sur le terrain dans les pays de mise en œuvre.

Au total, 57 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette évaluation : 23 pour le programme en Belgique, 19 en République Démocratique du Congo et 15 au Maroc.

Comme toute démarche évaluative, celle-ci présente certaines limites. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité, mais vise à dégager des tendances significatives et des pistes de réflexion. Dans certains cas, les contraintes liées au format des entretiens (distanciel, barrière linguistique, disponibilité réduite des participant·es) ont pu limiter la profondeur des échanges. Par ailleurs, certaines questions d'évaluation ont dû être réajustées, notamment en RDC en raison du contexte sécuritaire ou au Maroc, où les réponses des personnes interrogées ont orienté l'analyse vers des enjeux de gouvernance et d'institutionnalisation.

Malgré ces limites, l'exercice a atteint ses objectifs notamment en matière d'apprentissage interne. Il a permis aux équipes de RCN J&D de prendre du recul sur leurs pratiques, de renforcer leurs capacités en suivi-évaluation, et de nourrir une réflexion collective sur les approches, les outils et les logiques d'intervention. L'évaluation a également favorisé une mise en dialogue entre les différents contextes nationaux, contribuant à une lecture croisée des enjeux et à une capitalisation utile pour la suite du programme.

BELGIQUE – Programme MEMORACT

L'évaluation du programme MEMORACT s'est centrée sur la question suivante : dans quelle mesure les approches pédagogiques mises en œuvre ; ponctuelles (« one shot ») et en trajectoire (« projet ») ; permettent-elles un changement de regard des élèves sur les enjeux mondiaux et favorisent leur engagement citoyen ? Il s'agissait non seulement d'évaluer l'impact global du programme, mais aussi de comparer les effets différenciés entre ces deux modalités d'intervention.

Pertinence

Les approches « one shot » et « projet » du programme MEMORACT répondent à un besoin réel de conscientisation des jeunes belges aux enjeux globaux. La pertinence de ces approches varie selon les profils sociaux des élèves, notamment entre ceux qui ont été confrontés à des discriminations et ceux qui ne les ont pas vécues. Cette diversité appelle une adaptation fine des contenus, en lien avec les réalités des élèves et des établissements. Par ailleurs, une tension est observée entre les objectifs du programme et les attentes des professeur·es. Ces dernier·es sollicitent souvent RCN J&D pour enrichir leurs outils pédagogiques, sans nécessairement viser un changement de regard chez les élèves. Cette divergence de perception peut limiter la portée transformative du programme. Il est donc essentiel de renforcer la sensibilisation des équipes éducatives aux finalités de l'ECMS.

Efficacité

Les deux approches ont permis aux élèves de développer une réflexion critique sur des enjeux globaux, notamment autour de la colonisation et du génocide des Tutsi. Les activités « projet », notamment les voyages ont laissé une empreinte plus profonde, avec des souvenirs durables et un engagement renforcé. Du côté des professeur·es, l'efficacité se mesure surtout en termes méthodologique, ces dernier·ères semblant particulièrement satisfait·es des approches et outils proposés qu'ils ont jugées répondre à leurs attentes.

Durabilité

L'approche projet a généré un engagement durable chez les professeur·es, qui ont intégré les contenus de l'ECMS dans leurs cours et initié des actions citoyennes avec leurs élèves. Le voyage au Rwanda a agi comme catalyseur, donnant lieu à des productions concrètes après la mise en œuvre des activités. Cette appropriation témoigne d'une autonomisation progressive des équipes éducatives. La volonté exprimée par les professeur·es de poursuivre l'ECMS confirme la solidité des acquis et leur potentiel de pérennisation.

Impact

L'approche projet notamment les voyages au Rwanda, ont provoqué des transformations profondes chez les élèves, modifiant leurs perceptions du monde et leurs comportements. Certains ont élargi leur accès à des contenus éducatifs, d'autres ont déconstruit des stéréotypes racistes ancrés. Le déroulé pédagogique proposé par RCN J&D a favorisé une réflexion personnelle et collective sur les préjugés et les discriminations.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – Programme REPLIC

L'évaluation du programme REPLIC en RDC s'est centrée sur la question suivante : l'approche par les « précurseurs » (magistrats et acteur·ices judiciaires reconnu·es pour leur intégrité) constitue-t-elle une entrée efficace pour lutter contre la corruption dans le secteur de la justice? En interrogeant la pertinence de cette stratégie, son efficacité concrète, les conditions de sa pérennisation et les effets observables sur les pratiques et les perceptions, cette question permet d'aborder de manière transversale les critères CAD de pertinence, efficacité, durabilité et impact.

Pertinence

Les objectifs du programme REPLIC sont globalement alignés avec les besoins exprimés par les précurseurs dans leur engagement contre la corruption. Les formations, l'accompagnement individuel et le soutien institutionnel apportés par RCN J&D répondent aux enjeux spécifiques auxquels ces acteur·ices font face et ces dernier·eres soulignent particulièrement la pertinence des espaces d'échange entre pairs et des formations proposées.

Efficacité

Le programme a renforcé l'influence des précurseurs dans leur environnement professionnel, en leur offrant un accompagnement de qualité, des espaces de mise en réseau et une visibilité accrue. Ces appuis ont permis à plusieurs d'entre eux d'impulser des changements internes au sein de leurs institutions. Toutefois, des freins subsistent, notamment l'absence de protection, les pressions hiérarchiques et le manque de sanctions, qui limitent la portée des transformations engagées.

Durabilité

Les acquis du programme présentent un potentiel de pérennisation, notamment grâce aux compétences acquises par les précurseurs et aux réseaux qu'ils ont constitués. Toutefois, leur maintien dépendra de la capacité des bénéficiaires à continuer d'agir en l'absence de soutien financier et logistique externe, ainsi que de l'évolution du contexte institutionnel et politique.

Impact

Le programme a posé des bases solides pour une approche intégrée de la lutte contre la corruption, en plaçant les précurseurs au cœur de l'action. Un impact tout à fait tangible devrait être observé dans les prochains mois puisque le CSM a indiqué vouloir promouvoir les 10 acteurs intègres.

MAROC – Programme TAMALLOUK 2

L'évaluation du programme mené avec OAG au Maroc s'est centrée sur les effets et les perceptions liés au processus d'institutionnalisation des pratiques de travail de l'organisation. La question principale posée était : quels sont les effets de l'institutionnalisation des pratiques d'OAG à travers le programme ? Au cours de la récolte de données il est apparu nécessaire de recentrer l'analyse autour des questions suivantes : Quelles sont les espaces de tensions provoqués par l'institutionnalisation de l'association ? Quelles sont les résistances qui se forment au sein du processus d'institutionnalisation ? Cette analyse a permis d'adresser les critères CAD de pertinence et d'efficacité en interrogeant à la fois la structuration des pratiques, leur appropriation par les équipes, et les effets produits sur le fonctionnement interne de l'organisation.

Pertinence

L'accompagnement proposé par RCN J&D à travers les formations et la structuration du réseau CEPAJ répond à des besoins clairement exprimés par les écoutantes, notamment en termes de sécurité, de professionnalisation et de légitimation sociale. Toutefois, les tensions identifiées entre normes professionnelles et engagement émotionnel révèlent que les outils “importés” du contexte européen peuvent parfois s'éloigner des réalités pratiques du terrain.

Efficacité

Le réseau CEPAJ se présente comme un levier d'efficacité organisationnelle. Il permet une mutualisation des compétences, une harmonisation des pratiques, et un accompagnement plus structuré des FVV. Néanmoins, son efficacité pourrait être renforcée par un meilleur soutien institutionnel, des liens plus étroits avec les institutions publiques, et un élargissement du plaidoyer au-delà des dynamiques internes.